



**VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »**

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - FNAR - UFRrg - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINCT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE SIGNALÉE			COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.	HAUTE	MOY.	FAIBLE	
<b>Travaux du Sénat</b> <b>NOUVEAU &amp; SUIVI</b>	<b>Convocation en session extraordinaire</b>		X		X			<b>Le 2 juillet la commission des finances du Sénat a donné un avis favorable sur le PLFR 2014 (cpte rendu non disponible) ; elle l'examinera, en première lecture, les 7 et 8 juillet prochain.</b> Le PLFRSS fera l'objet d'un examen prévu du 15 au 17 juillet. <b>À surveiller.</b>
<b>Comité de suivi des retraites</b> <b>À SURVEILLER</b> <b>Communiqué de presse du Premier ministre</b> <b>À SUIVRE</b> ----->	<b>Publication attendue de la composition du Comité</b>  <b>Mise en place du Comité de suivi des retraites (CSR)</b> <b>Présidé par Mme Y. MOREAU désignée en Conseil des ministres du 25 juin 2014</b>			X	X			Un décret à paraître prévoit que le Comité sera épaulé par un <b>jury de 18 personnes (9 femmes – 9 hommes) qui seront tirés au sort.</b> Le 15 juillet de chaque année, le Comité aura à publier un avis sur le respect de la trajectoire financière des régimes Cnav, Arrco, Agirc, Sre et Cnracl. ----- Comme prévu, ce Comité aura à rendre son avis avant le 15 juillet prochain. <b>Souhaitons que les récents échanges de correspondances du Président de la CFR avec le Cabinet du Premier ministre donnent des idées à ce dernier pour la désignation du « jury populaire » (9 hommes et 9 femmes).</b>
<b>Réforme des retraites</b> <b>À SUIVRE</b> <b>À SURVEILLER</b>	<b>Rapports à remettre au Parlement</b>  <b>Pensions de réversion AGIRC-ARRCO</b>			X	X			Dans les prochains mois, huit rapports doivent être remis à l'AN et au Sénat. Celui des inégalités des règles en matière de réversion selon les régimes de retraite devra faire l'objet de notre part d'une attention toute particulière, voire de propositions à élaborer en Commission « Retraite ». ----- Une homogénéisation du taux de réversion (54 % au lieu de 60 % actuellement) avec les régimes de base et assimilés semble être envisagée !
<b>Situation financière de l'AGIRC ARRCO au 31.12.2013</b> <b>À SURVEILLER</b> <b>NOUVEAU</b>	<b>Réunion des partenaires sociaux du 27 juin 2014</b>  <b>Résultats au 31.12.2013</b>			X	X			Les partenaires sociaux se sont réunis au siège du Medef pour constater un épuisement des réserves de l'AGIRC dès 2018 et de celles de l'ARRCO en 2027. Il a été convenu de démarrer, à la rentrée, un nouveau cycle de négociation en vue de la signature d'un nouvel accord pour début 2015. Entr'autres mesures, la fusion des deux régimes fait partie des solutions d'économies envisagées. <b>OUF !!!</b> ----- Grâce aux produits financiers, le résultat 2013 des régimes est plus favorable que celui de 2012 (voir documents joints). Les comptes rendus d'activité ne sont toujours pas publiés.
<b>Communiqué de presse Ministère des affaires sociales</b> <b>NOUVEAU</b>	<b>Départs carrières longues au 1<sup>er</sup> juillet 2014</b>			X	X			Les départs en retraite à 60 ans pour carrières longues « prennent de l'ampleur » : 115 000 bénéficiaires au 1 <sup>er</sup> juillet 2014 (voir document joint) et 160 000 attendus sur l'année (150 000 en 2013), puis 180 000 en 2017 !